

Formation générale

VISÉES PRIORITAIRES

Développer la connaissance de soi sur les plans physique, intellectuel, affectif et social pour agir et opérer des choix personnels.

Prendre conscience des diverses communautés et développer une attitude d'ouverture aux autres et sa responsabilité citoyenne.

Prendre conscience de la complexité et des interdépendances et développer une attitude responsable et active en vue d'un développement durable.

Commentaires généraux

INTENTIONS

En cohérence avec la *Déclaration de la CIIP de 2003* sur les finalités et objectifs de l'École publique, la *Formation générale* rend opérationnels des apports divers qui ne relèvent pas uniquement des disciplines scolaires. Notamment, elle formalise certains apports éducatifs du projet de formation de l'élève. Si, comme le réaffirme la déclaration de 2003, la transmission des valeurs éducatives fait partie des missions de l'École, celle-ci se doit de seconder la famille ou les représentants légaux dans l'éducation des enfants.

L'impact des développements technologiques et économiques (sur les plans tant de l'environnement que de la société), l'augmentation des connaissances, l'accès à de nombreuses sources d'information, ainsi que les questions de prévention et de santé publique nécessitent que chaque élève possède des outils pour comprendre les enjeux des choix effectués par la communauté. Le rôle de la *Formation générale* est donc d'initier les élèves, futurs citoyens, à la complexité du monde. Par la recherche et le traitement d'informations variées et plurielles, elle favorise la construction d'argumentations et le débat.

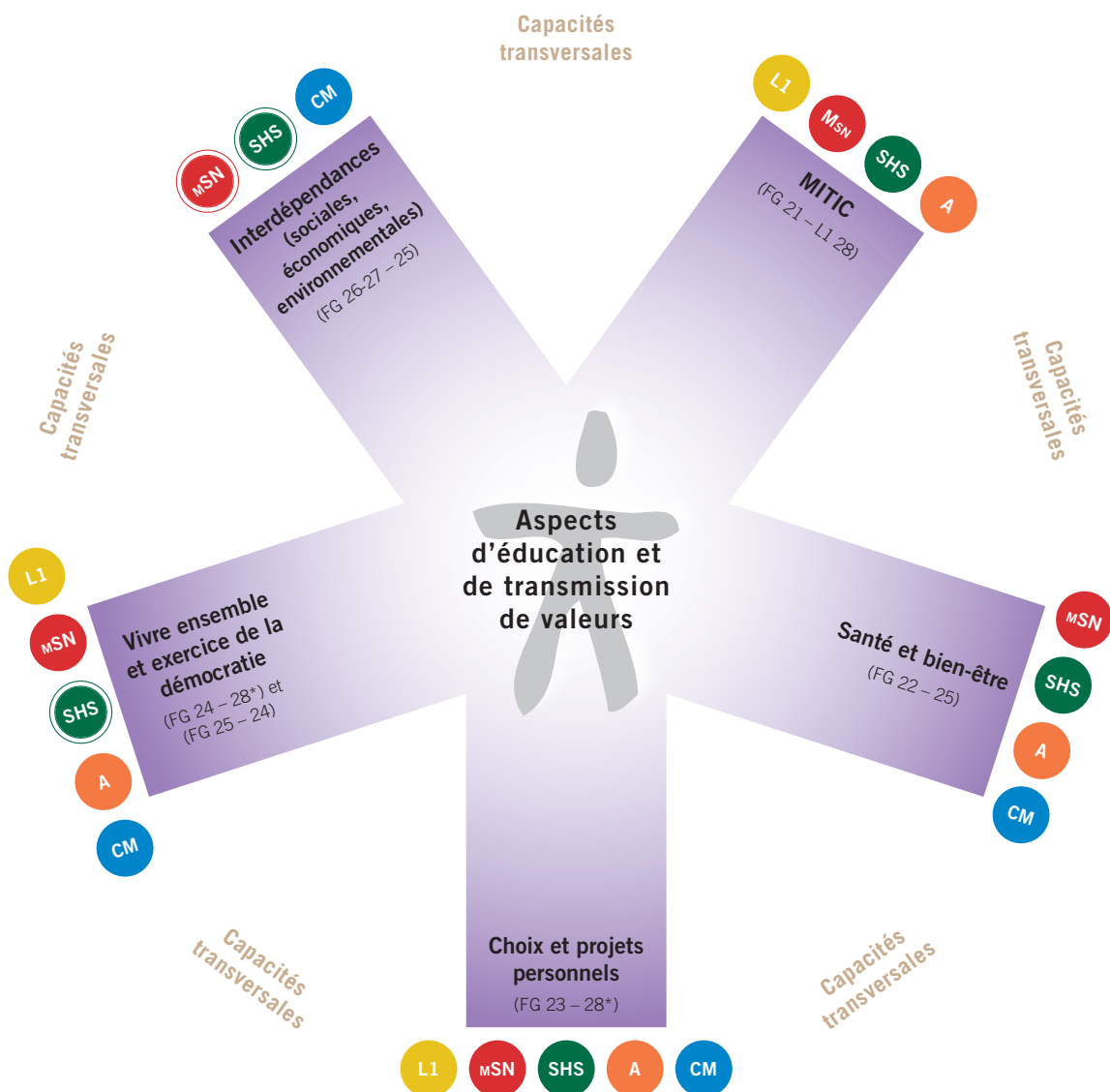
Construite autour de « rapport à soi », du « rapport aux autres », et du « rapport au monde », la *Formation générale* est organisée autour des cinq thématiques suivantes :

- *MITIC (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication)*
- *Santé et bien-être*
- *Choix et projets personnels*
- *Vivre ensemble et exercice de la démocratie*
- *Interdépendances (sociales, économiques, environnementales).*

Formation générale identifie des objectifs tout au long de la scolarité et les met en lien avec certains apports disciplinaires, en cohérence, entre autres, avec l'*Éducation en vue du développement durable*. La majorité des apprentissages proposés dans la *Formation générale* ne revêtent pas un caractère aussi contraignant que ceux des domaines disciplinaires. Ainsi, excepté pour *MITIC*, des *Objectifs particuliers* visés sont proposés à la place des *Attentes fondamentales* (cf. *Structure globale du domaine*).

STRUCTURE GLOBALE DE LA FORMATION GÉNÉRALE ET CONTRIBUTIONS DISCIPLINAIRES

Bien que chaque thématique ne saurait être attribuée à une seule discipline, leur opérationnalisation nécessitera la mise en œuvre d'apports disciplinaires. Le schéma suivant présente les cinq thématiques mentionnées précédemment. Il établit les liens, pour le cycle 2, avec les domaines disciplinaires susceptibles de prendre en charge leurs contenus ou qui y contribuent très fortement.



● La discipline ou le domaine prend en charge tout ou partie du travail proposé dans cette thématique de FG.

● La discipline ou le domaine proposé contribue fortement à travailler des éléments de la thématique.

* L'objectif FG 28 qui concerne l'identité n'est pas travaillé pour lui-même. Il se développe à travers d'autres apprentissages, c'est pourquoi il apparaît associé à certains objectifs.

- L1** Français
- MSN** Mathématiques
- MSN** Sciences de la nature

MITIC – Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication

L'*Éducation aux médias* a été fusionnée avec l'enseignement des *Technologies de l'Information et de la Communication* figurant, pour une part, dans le domaine *Langues sous Écriture et instruments de la communication*. Ces deux aspects étant de plus en plus reliés (par exemple, la recherche d'informations, les films ou les sons numériques), il devient nécessaire de ne plus les dissocier ; par ailleurs, leur aspect transversal leur confère un statut particulier, entre discipline scolaire et éducation.

Ainsi, dans le cadre scolaire, les *MITIC*¹ jouent des rôles multiples, comme :

- discipline scolaire par l'apprentissage des outils informatiques et multimédias ;
- outils permettant de développer et élargir les pratiques scolaires en général ;
- développement de l'esprit et de l'indépendance critiques face aux médias, voire aux développements technologiques, participant ainsi à l'*Éducation à la citoyenneté* (cf. *Présentation générale*).

Ainsi, contrairement aux autres thématiques, les *MITIC* sont déclinés, comme pour les domaines disciplinaires, en *Progression d'apprentissage* et *Attentes fondamentales* accompagnées d'*Indications pédagogiques*.

Dès les premières années d'école, la majorité des élèves connaissent déjà de nombreux objets technologiques et informatiques. Le rôle de l'École est donc, avant tout, de favoriser la prévention liée à l'ensemble des outils numériques et de donner l'accès à la culture média et à la culture *TIC*.

Au cycle2, la responsabilité de l'enseignement appartient à un petit nombre de personnes ; de ce fait, l'intégration des *MITIC* aux différentes activités scolaires devrait en être facilitée.

¹ Consulter à ce titre les recommandations de la CDIP, les lignes directrices *MITIC* de la COMETE ou encore la stratégie cantonale d'utilisation des *TIC* dans les écoles.

Le tableau suivant présente les domaines et disciplines concernés par cette thématique (cf. *Intentions*):

Objectif d'apprentissage FG 21 Décoder la mise en scène de divers type de messages	Objectif d'apprentissage associé L1 28 Utiliser l'écriture et les instruments de la communication pour planifier et réaliser des documents
--	---

Langues – Français, notamment lorsque l'élève :

- choisit et utilise une ressource numérique en fonction du projet d'apprentissage et/ou de régulation
- crée un document à l'aide de l'ordinateur, l'enregistre et le retrouve de façon autonome, l'imprime- tape un texte personnel de manière autonome, en respectant les conventions de lisibilité (espaces, mise en page,...) et d'orthographe
- décode un message sonore et/ou audiovisuel en argumentant sa perception
- repère les intentions d'un message
- réalise des productions selon les règles des différents supports médiatiques (radio, journal,...)
- respecte les droits d'auteurs et de l'image, cite ses sources
- recherche l'information par mots-clés à partir d'un moteur de recherche

Arts, notamment lorsque l'élève :

- distingue quelques différences entre deux images au niveau du cadrage, des couleurs, de la lumière, du rythme et des plans
- décode une image, un message sonore et/ou audiovisuel en argumentant sa perception
- réalise des productions selon les règles des différents supports médiatiques (radio, journal,...)

Mathématiques et Sciences de la nature, notamment lorsque l'élève :

- choisit et utilise une ressource numérique en fonction du projet d'apprentissage et/ou de régulation

Sciences humaines et sociales, notamment lorsque l'élève :

- choisit et utilise une ressource numérique en fonction du projet d'apprentissage et/ou de régulation
- décode une image, un message sonore et/ou audiovisuel, en argumentant sa perception
- repère les intentions d'un message
- respecte les droits d'auteurs et de l'image, cite ses sources
- recherche l'information par mots-clés à partir d'un moteur de recherche

Santé et bien-être

Au cours des cinquante dernières années, la promotion de la santé à l'école a passablement évolué, reposant sur une base considérable de recherches et de pratiques. Durant les années 1990, l'OMS, avec le concours de la *Commission européenne* et du *Conseil de l'Europe*, a lancé l'initiative des Écoles-santé². Ainsi, est lancé le projet de *Réseau Européen des Écoles en Santé (REES)* (42 pays auxquels se joint la Suisse), fondé sur les principes définis dans la *Charte d'Ottawa*. Celle-ci précise :

« La promotion de la santé est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci. Cette démarche relève d'un concept définissant la « santé » comme la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut, d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci.

La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie; il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques. Ainsi donc, la promotion de la santé ne relève pas seulement du secteur sanitaire: elle dépasse les modes de vie sains pour viser le bien-être³ ».

Les écoles sont donc considérées comme des entités institutionnelles appelées à promouvoir la santé en milieu scolaire, c'est-à-dire à se gérer de façon concertée pour atteindre des buts communs en misant sur la participation des différents partenaires et le renforcement de la capacité d'agir par ses propres moyens⁴. Dans le cadre des relations entre école et famille, les parents sont associés aux actions de prévention et santé.

Les questions de santé varient selon les âges et sont présentes tout au long de la scolarité. Les apports que les enjeux de santé ambitionnent d'amener dans le cadre scolaire sont présents mais ils ne relèvent pas tous de la responsabilité des enseignants. Des interventions ponctuelles ou des projets plus larges existent déjà dans l'organisation scolaire, souvent assurés par des intervenants extérieurs. Le cadre proposé par le PER ne remet pas en question ces interventions qui restent du ressort des choix cantonaux voire d'établissement, mais permet, pour certaines, de les inclure de façon complémentaire et opportune.

Au terme de sa scolarité, tout élève devrait avoir pu bénéficier des apports en matière de santé et de prévention actuelles (éducation routière, éducation nutritionnelle, éducation sexuelle,...), qui lui permettront d'agir en connaissance de cause et de recourir, au besoin, à des services existants. Il est donc nécessaire que les enseignants connaissent les services cantonaux à disposition ou, tout au moins, des personnes ressources auxquelles se référer, voire auxquelles les élèves peuvent s'adresser directement.

² Celle-ci repose sur une démarche multifactorielle qui a recours au transfert de connaissances et de compétences sanitaires en classe, à la modification de l'environnement social et physique de l'école, et à la création de liens avec l'ensemble de la collectivité – Extrait de <http://www.euro.who.int/>

³ *Charte d'Ottawa* pour la promotion de la santé, 1986.

⁴ Extrait du *Réseau suisse d'écoles en santé*: <http://www.ecoles-en-sante.ch>

Le tableau suivant présente les domaines et disciplines concernés par cette thématique (cf. *Intentions*):

Objectif d'apprentissage FG 22 Agir par rapport à ses besoins fondamentaux en mobilisant les ressources utiles	Objectif d'apprentissage associé FG 25 Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire
--	--

Corps et mouvement, notamment par :

- la classification des différents besoins (faim, soif, sommeil, sécurité physique et affective, abri,...) en fonction de l'âge, de leur importance, du pays dans lequel on vit et de sa culture
- la distinction entre comportements «adéquats» et comportements «à risque» (rappel des consignes de sécurité, de risques potentiels et de protection)
- l'identification de quelques conduites addictives (abus de substances,...)
- l'identification des conséquences liées à des prises de risque

Arts, notamment par :

- les formes possibles d'activités telles que musique, arts visuels, expression corporelle,...

MSN – Sciences de la nature, notamment par :

- l'identification de quelques conduites addictives (dépendance à la télévision, aux jeux vidéo, abus de substances,...)
- l'identification des conséquences liées à des prises de risque

SHS – Géographie et citoyenneté, notamment par :

- la classification des différents besoins en fonction de l'âge, de leur importance, du pays dans lequel on vit et de sa culture (comparaison Nord-Sud, photo de famille,...)

Choix et projets personnels

Afin de faire des choix et de construire des projets personnels, l'enfant doit renforcer son identité sociale et devenir un membre autonome des groupes auxquels il appartient pour devenir enfin membre de la société tout entière. Ces étapes permettent de définir la socialisation et c'est par l'apprentissage du choix, le développement de la motivation, de l'autonomie et du goût de l'effort que la thématique *Choix et projets personnels* contribuera à son tour à la socialisation de l'élève. Cette thématique contribue ainsi fortement à développer les *Capacités transversales* de *Stratégies d'apprentissage* et de *Démarche réflexive*.

Le tableau suivant présente les domaines et disciplines concernés par cette thématique (cf. *Intentions*):

Objectif d'apprentissage FG 23 Planifier, réaliser et évaluer un projet personnel dans le cadre scolaire	Objectif d'apprentissage associé FG 28* Développer la connaissance de soi et apprendre au contact des autres
--	---

Langues – Français, notamment par :

- l'identification de ses centres d'intérêt personnels pour définir le thème de son projet
- la découverte des modalités de recherche d'informations (Internet, bibliothèque,...) et l'inventaire de différentes sources d'informations
- la sélection des documents utiles à l'élaboration du projet
- la préparation d'un entretien (par ex. par un questionnaire) pour obtenir des informations
- l'exploitation de ses idées de manière originale et le choix d'une forme d'expression pour exprimer ses idées
- la recherche élargie autour du thème choisi (schéma heuristique)

Arts, notamment par :

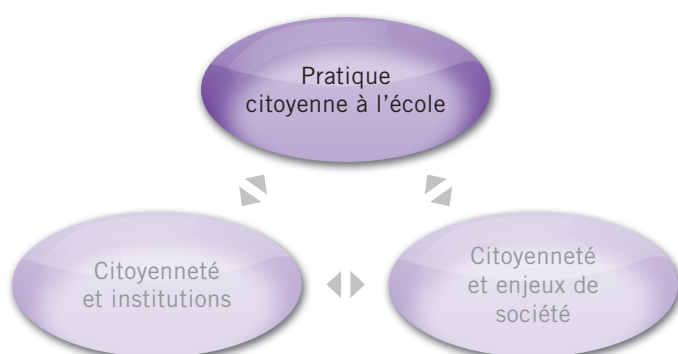
- l'exploitation de ses idées de manière originale et le choix d'une forme d'expression pour exprimer ses idées

Plusieurs disciplines sont susceptibles de contribuer au développement de cet objectif par le choix de thèmes en Sciences de la nature, Sciences humaines et sociales, Arts, Éducation nutritionnelle.

* L'objectif FG 28 qui concerne l'identité n'est pas travaillé pour lui-même. Il se développe à travers d'autres apprentissages, c'est pourquoi il apparaît associé à certains objectifs.

Vivre ensemble et exercice de la démocratie

L'Éducation à la citoyenneté telle que proposée dans le projet de formation de l'élève (cf. *Présentation générale*) représente l'ensemble des pratiques et activités destinées à mieux préparer les jeunes à participer activement à la vie démocratique de notre société. Parmi les trois pôles qui sous-tendent cette éducation, la *Pratique citoyenne à l'école* montre la nécessité de mettre en action les élèves autour de concepts et d'enjeux issus du cadre scolaire :



Citoyenneté et institutions	Pratique citoyenne à l'école	Citoyenneté et enjeux de société
Il s'agit de permettre à l'élève d'acquérir un certain nombre de connaissances qui doivent l'amener à comprendre l'organisation de la société et de ses institutions, sur les plans tant local, cantonal, national qu'international, afin de pouvoir s'y engager en connaissant ses droits et ses devoirs.	Il s'agit de permettre à l'élève de s'impliquer de manière citoyenne dans l'école, notamment à travers des structures participatives (conseil de classe, conseil d'école) ainsi qu'à travers l'organisation et la participation à différentes actions citoyennes (travaux d'intérêt public,...).	Il s'agit de permettre à l'élève de prendre conscience que la responsabilité citoyenne s'étend de l'environnement proche au monde entier.

Cette *Pratique citoyenne* tend à développer le débat, en réinvestissant des connaissances et des savoir-faire disciplinaires, lors de travaux collectifs et jusqu'aux discussions sur les règles de fonctionnement de la classe. Développant ainsi la collaboration, les discussions et travaux collectifs permettant d'harmoniser les rapports sociaux dans le respect de la liberté et de la dignité d'autrui. Par cette approche, la nécessité de s'accorder sur des règles de vie et de respecter les lois prend sens et l'apport de protection et de sécurité qui en découle est mis en évidence.

Au cycle 2, cette thématique comporte deux objectifs, l'un portant sur les *Projets collectifs*, l'autre sur la *Vie de la classe et de l'école*.

Le tableau suivant présente les domaines et disciplines concernés par cette thématique (cf. *Intentions*):

PROJETS COLLECTIFS	
Objectif d'apprentissage FG24 Assumer sa part de responsabilité dans la réalisation de projets collectifs	Objectif d'apprentissage associé FG28* Développer la connaissance de soi et apprendre au contact des autres

Sciences humaines et sociales, notamment par :

- la mise en place de projets collectifs, la recherche des compétences de chacun en lien avec les tâches à accomplir
- la construction du projet en tenant compte de la pluralité des opinions

Langues – Français, notamment par :

- la description de chaque étape du travail, des expériences et de leurs résultats, ainsi que l'identification des facteurs de réussite ou d'échec
- la construction du projet en tenant compte de la pluralité des opinions

Plusieurs disciplines sont susceptibles de contribuer au développement de cet objectif par le choix de thèmes en **Sciences de la nature, Arts, Éducation nutritionnelle.**

* L'objectif FG 28 qui concerne l'identité n'est pas travaillé pour lui-même. Il se développe à travers d'autres apprentissages, c'est pourquoi il apparaît associé à certains objectifs.

VIE DE LA CLASSE ET DE L'ÉCOLE	
Objectif d'apprentissage FG25 Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire	Objectif d'apprentissage associé FG24 Assumer sa part de responsabilité dans la réalisation de projets collectifs

Sciences humaines et sociales – Citoyenneté, notamment par :

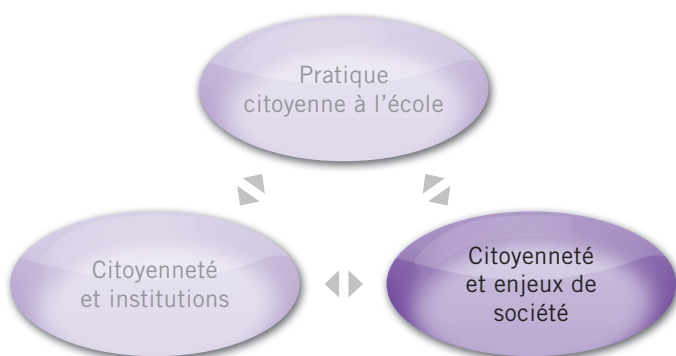
- l'identification et les échanges autour des différentes appartenances (voir aussi géographie)
- la discussion et le débat (notamment par une mise en évidence des enjeux de la situation traitée) dans les limites imposées par le cadre scolaire
- la participation à une démocratie active au sein de la classe ou de l'école
- la prise de conscience des droits et devoirs de chacun
- la prise de responsabilité d'un rôle (président, délégué, ...)
- la prise de responsabilité de tâches liées à la vie de la classe ou de l'école

Langues – Français, notamment par :

- la discussion et le débat (notamment par une mise en évidence des enjeux de la situation traitée) dans les limites imposées par le cadre scolaire

Interdépendances (sociales, économiques et environnementales)

En cohérence avec le troisième pôle de l'Éducation à la citoyenneté (cf. *Présentation générale*), cette thématique met en évidence la nécessité de créer des liens entre les apports disciplinaires, notamment par le traitement d'une problématique (à enjeu mondial ou non). L'élève doit alors mettre en relation des connaissances disciplinaires et réfléchir aux différents paramètres en action. C'est ainsi que l'élève comprend peu à peu les interdépendances du monde et apprend à les investir.



Citoyenneté et institutions	Pratique citoyenne à l'école	Citoyenneté et enjeux de société
Il s'agit de permettre à l'élève d'acquérir un certain nombre de connaissances qui doivent l'amener à comprendre l'organisation de la société et de ses institutions, sur les plans tant local, cantonal, national qu'international, afin de pouvoir s'y engager en connaissant ses droits et ses devoirs.	Il s'agit de permettre à l'élève de s'impliquer de manière citoyenne dans l'école, notamment à travers des structures participatives (conseil de classe, conseil d'école) ainsi qu'à travers l'organisation et la participation à différentes actions citoyennes (travaux d'intérêt public,...).	Il s'agit de permettre à l'élève de prendre conscience que la responsabilité citoyenne s'étend de l'environnement proche au monde entier.

Pour cela, seront abordés des thèmes qui permettent de mettre en évidence :

- les interdépendances sociales, économiques, politiques et environnementales d'enjeux mondiaux liés, entre autres, au développement durable (*eau, changement climatique, énergie, santé, migration, alimentation, répartition des ressources, déséquilibre Nord-Sud,...*);
- la manière dont les États traitent ces problématiques liées aux rapports entre les hommes et de leurs rapports à l'environnement (naturel et social);
- les conséquences de certains choix aux différentes échelles.

La notion de développement durable apporte des outils pour analyser ces objets d'études, impliquant des enjeux économiques, sociaux et environnementaux à travers le temps et l'espace. Le développement durable ne constitue toutefois pas un modèle figé qu'il faudrait atteindre afin de résoudre tous les problèmes de l'humanité. C'est un processus évoluant continuellement en fonction des

acteurs et des contextes, et qui intègre au même niveau aussi bien les aspects environnementaux, sociaux et économiques que les dimensions spatiale et temporelle (cf. *Remarques spécifiques*).

Le tableau suivant présente les domaines et disciplines concernées par cette thématique (cf. *Intentions*).

Objectif d'apprentissage FG 26-27 Analyser des formes d'interdépendance entre le milieu et l'activité humaine	Objectif d'apprentissage associé FG25 Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire
---	---

SHS – Géographie, notamment par :

- l'identification des effets du comportement humain sur les milieux par la mise en évidence des habitudes individuelles et collectives (alimentation, hygiène, transports, biodiversité, écosystème,...) (voir aussi **Histoire**)
- la mise en évidence des aménagements liés aux activités humaines (loisirs, scolarisation, habitat,...)
- la réflexion sur les produits de consommation proposés (prix, publicité, mode, ...) et sur leurs conséquences sur les milieux (énergie grise, travail des enfants, contrefaçon,...)

MSN – Sciences de la nature, notamment par :

- la réflexion sur les produits de consommation proposés (prix, publicité, mode, ...) et de leurs conséquences sur les milieux (énergie grise, travail des enfants, contrefaçon, ...)
- l'adoption de quelques mesures respectueuses de l'environnement dans le cadre scolaire

CM – Éducation nutritionnelle, notamment par :

- la réflexion sur les produits de consommation proposés (prix, publicité, mode,...) et de leurs conséquences sur les milieux (énergie grise, travail des enfants, contrefaçon,...)

CLÉ DE LECTURE DES OBJECTIFS

Comme pour les domaines disciplinaires, les objectifs de *MITIC* ont été déclinés en termes de *Progressions d'apprentissages*, d'*Attentes fondamentales* et d'*Indications pédagogiques*. Pour les autres objectifs de *Formation générale*, une structure spécifique a été élaborée. Elle est composée :

- A** de l'intitulé de la **thématique** ;
- B** des **Objectifs d'apprentissages** concernés (et leurs composantes) : objectif prioritaire et objectif associé ;
- C** d'une **introduction** de la thématique par une courte description ; il peut notamment être précisé quels sont les acteurs privilégiés pour traiter la thématique : enseignants, établissement et/ou intervenants extérieurs ;
- D** des **Apprentissages à favoriser** : description des connaissances de base et des compétences à aborder à travers les activités individuelles, de classe

PROJETS COLLECTIFS

FG 24 – 28

B **FG 24 – Assumer sa part de responsabilité dans la réalisation de projets collectifs...**

1 ... en collaborant activement et en prenant en compte les compétences de chacun

2 ... en remettant en question les fins et les moyens pour les réajuster et les modifier

3 ... en partageant les expériences réalisées et leurs résultats

A

FG 28 – Développer la connaissance de soi et apprendre au contact des autres...

1 ... en identifiant et en décrivant ses compétences

2 ... en identifiant différentes stratégies d'apprentissage

3 ... en construisant une identité de groupe au sein de la classe et de l'établissement

C Toutes les disciplines se prêtent à un projet collectif (par petits groupes) de classe ou d'établissement. L'enseignant met en place le cadre adapté permettant aux élèves de s'impliquer dans le travail à accomplir, de planifier la tâche et de répartir les rôles en tenant compte des diverses opinions. Les débats se déroulent sans jugement de valeurs.

Apprentissages à favoriser

5^e – 6^e années / 7^e – 8^e années

D Mise en place de projets collectifs, recherche des compétences de chacun en lien avec les tâches à accomplir
Planification par étapes du travail en établissant des objectifs
Auto- ou coévaluation de ces étapes et réadaptation des stratégies en conséquence
Description de chaque étape du travail, des expériences et de leurs résultats, ainsi qu'identification des facteurs de réussite ou d'échec
Évaluation des modalités de collaboration de chacun dans un projet
Construction du projet en tenant compte de la pluralité des opinions

F **Formes possibles d'activités :** spectacles, expositions, camps, projet humanitaire,...

Objectifs particuliers visés

G L'élève s'implique dans les projets collectifs et en évalue l'évolution
L'élève prend en compte ses caractéristiques propres et celles des autres lors de moments de collaboration

ou d'établissement; le choix des apprentissages à privilégier selon les moments ou les besoins des élèves relève de la compétence professionnelle des enseignants;

- E** des **Indications pédagogiques** : elles ont un statut de conseil et d'aide à la mise en œuvre du plan d'études et n'ont de ce fait aucun caractère contraignant;
- F** des **Formes possibles d'activités** et/ou **Champs d'activités possibles** : ces indications rendent visibles les activités possibles et doivent aider l'enseignant à cerner le niveau de travail attendu;
- G** des **Objectifs particuliers visés**, qui sont à développer prioritairement mais ne sont pas formellement évaluables;
- H** des **Capacités transversales développées**, qui mettent en évidence celles qui sont dominantes dans le travail proposé sans toutefois rechercher l'exhaustivité.

4 ... en repérant les facteurs facilitant et entravant la collaboration

5 ... en développant une qualité d'écoute et de dialogue et en la mettant en pratique

FG 24 – 28

D ... en identifiant et en analysant les réactions et les représentations portant sur les différences entre les individus

E ... en reconnaissant et en acceptant ses idées et goûts personnels dans ses choix

F ... en se reconnaissant comme membre de différents groupes (école, famille, sociétés...) et en y prenant sa place

Indications pédagogiques

Ressources, indices, obstacles. Notes personnelles

E Privilégier la coopération dans les premiers temps de collaboration pour reconnaître les compétences de chacun

Veiller à ce que la répartition des tâches prenne en compte les compétences à renforcer ou à développer chez chacun

Proposer des discussions sur les étapes de réalisation, sur l'utilisation et la création de ressources, sur la gestion du temps, sur l'implication et la persévérance de chacun dans le projet, sur les relations internes au groupe,...

Mettre en place, avec les élèves, une grille d'évaluation des projets

Capacités transversales développées

H *Collaboration – Prise en compte de l'autre, Connaissance de soi*

Communication – Codification du langage, Analyse des ressources, Exploitation des ressources

Stratégies d'apprentissage

CONDITIONS CADRE MATÉRIELLES ET ORGANISATIONNELLES

Du fait du statut transversal des apports de la *Formation générale*, les conditions cadre ci-dessous peuvent concerner des contextes d'apprentissage d'autres domaines. Cependant, elles ont été retenues car elles mettent en évidence des conditions qui facilitent les différents apprentissages visés. Selon les organisations cantonales, les responsables de leur mise en œuvre varient, c'est pourquoi elles ne sont ni hiérarchisées, ni attribuées spécifiquement. Plus particulièrement, il s'agit de :

- permettre et promouvoir des activités collectives (classe et établissement) et favoriser le travail en équipe des enseignants dans le cadre d'espaces-projets ;
- élaborer un code de déontologie (notamment concernant le respect de l'intimité et de la sphère familiale de l'élève, le respect des valeurs culturelles et individuelles)⁵ ;
- organiser des projets de promotion de la santé et des activités de prévention (éducation nutritionnelle, climat scolaire, éducation sexuelle, prévention des abus,...) en collaboration avec d'autres partenaires et assurer un encadrement-conseil pour la promotion de la santé et pour la médiation ;
- mettre à disposition et/ou faciliter l'accès à des ressources médiatiques diverses (par des équipements adéquats et par la prise en compte de l'information quotidienne) et élaborer une charte d'usage d'Internet ;
- développer un processus de codécision pour régler certains aspects de la vie dans la classe et dans l'établissement ;
- organiser des projets interculturels à partir des diversités culturelles concernant l'établissement ou la classe ;
- favoriser la réalisation d'actions et de projets visant une amélioration du milieu (social, économique ou environnemental) dans l'espace scolaire voire public.

ÉLÉMENTS DE MISE EN ŒUVRE

La constitution de ce domaine ne doit pas nécessairement déboucher sur la création de nouvelles disciplines. En effet, par la nature des différents objets qui le composent et qui sont en partie transversaux, en partie disciplinaires et en partie spécifiques, la mise en œuvre effective des approches et des savoirs explicites peut se faire selon des modalités différentes. Cela dépend notamment :

- **de leur nature :** certaines thématiques comme projets personnels et/ou collectifs concernent tous les domaines disciplinaires et seront donc traitées dans ce cadre. D'autres peuvent être étudiées dans le cadre de collaborations entre plusieurs disciplines, comme *Environnement* qui concerne autant les *Sciences humaines et sociales* que les *Sciences de la nature*. D'autres encore demandent la construction de nouvelles formes d'insertion scolaire (institutionnalisation de conseils de classes et/ou d'école, organisation d'espaces-projets, temps décloisonnés,...) ;
- **du cycle considéré :** il existe, pour la majorité des écoles, une rupture organisationnelle entre les deux premiers cycles et le troisième. L'organisation des deux premiers offre des modalités d'application plus adéquates pour ce domaine (temps non morcelé, enseignants généralistes,...). Les spécificités du troisième cycle (découpage horaire, enseignants de discipline,...) sont moins favorables et obligent à identifier et à expliciter les conditions de prise en compte des apports et des approches définis dans ce domaine. C'est plus

⁵ En cohérence avec la *Déclaration du 30 janvier 2003* relative aux finalités et objectifs de l'École publique.

particulièrement dans ce cycle que des espaces-projets ou des temps décloisonnés devraient être planifiés ;

- **de l'organisation scolaire locale**: certaines thématiques existent déjà dans certaines régions, soit sous forme de discipline (comme *MITIC*), soit sous forme de modalités d'intervention (comme les intervenants extérieurs pour la prévention routière ou l'éducation sexuelle).

Bien que les intervenants puissent varier selon l'objectif d'apprentissage considéré, la lecture complète de ce domaine s'avère nécessaire à chaque enseignant :

- pour imaginer quelle implication peut exister avec les disciplines qu'il traite (particulièrement au cycle 3) ;
- pour mieux cerner le rôle de l'École en ce domaine.

Certains des apprentissages proposés revêtent un caractère non contraignant ; en effet, l'intérêt est de fixer le cadre de travail possible dans des moments précis et exceptionnels de la vie de la classe et peuvent parfois ne pas être abordés du tout avec certains élèves. L'enseignant reste juge des moments opportuns pour ce faire. Toutefois, le travail nécessaire aux *Objectifs particuliers visés* devrait être assuré.

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS TRANSVERSALES

La nature des thématiques retenues dans *Formation générale* ainsi que les modes de travail préconisés permettent la mobilisation et le développement de la plupart des *Capacités transversales*. Des précisions sont données en accompagnement pour chaque thématique (cf. *Structure globale – Clé de lecture*).

REMARQUES SPÉCIFIQUES RELATIVES AUX THÉMATIQUES DE FORMATION GÉNÉRALE

MITIC

La mise en œuvre des *MITIC* peut passer par une visibilité à travers les grilles horaires, par une visibilité à travers un projet d'établissement dans la planification annuelle ou encore par des directives cantonales d'intégration des *MITIC* à toutes les disciplines ou à certaines d'entre elles. Plusieurs cantons possèdent déjà, dans leur grille horaire, de l'éducation aux médias ou des leçons d'informatique, qui sont susceptibles de reprendre tout ou partie des éléments proposés dans les progressions.

Bien que tous les enseignants soient concernés par l'intégration des *MITIC*, l'établissement devrait s'assurer que des enseignants spécialistes des *TIC* et de l'*Éducation aux médias* peuvent les appuyer. Les modalités de mise en œuvre dépendent du matériel à disposition et des conditions cantonales. Il est toutefois possible, pour des établissements ou des enseignants qui le souhaitent, d'utiliser des logiciels libres et/ou d'emprunter du matériel dans les centres de ressources.

L'apport des *MITIC* concerne toutes les disciplines, notamment lors de productions médiatiques nécessaires pour rendre compte de projets de recherche (disciplinaires ou pluridisciplinaires) ou lors de présentations. La constitution d'un portfolio (en lien avec *Choix et projets personnels*) est l'occasion de mettre en œuvre l'apport des *MITIC* et constitue un outil intéressant de traçabilité des réalisations des élèves à travers un cycle, voire tout au long de la scolarité.

Une forte prévention autour d'Internet est à garantir. L'enseignant s'assure de l'adéquation des sources à l'âge et aux connaissances des élèves et fait de la prévention concernant Internet et les données personnelles.

De plus, les éléments de progression pour l'enseignement des *MITIC* sont peu précisés selon les parties du cycle :

- pour permettre l'utilisation des technologies et des médias aux moments les plus opportuns dans les disciplines ;
- pour laisser de la souplesse dans l'organisation de l'enseignant selon les spécificités matérielles et organisationnelles de l'établissement.

La progression est également visible lors de la mise en œuvre où, de fait, les élèves agissent avec les connaissances et la maturité acquises au fil des ans par le contact des outils technologiques.

Santé et bien-être

Les objectifs de l'axe *Santé et bien-être* doivent être lus dans la perspective des *Principes généraux et lignes d'action en matière d'éducation et prévention du 30 janvier 2003*, adoptés par la CIIP⁶.

Vivre ensemble et exercice de la démocratie

La pratique du débat sera favorisée, dans la mesure du possible, tant à travers les structures participatives que dans le cadre des disciplines. La multiplicité des contextes contribue à appréhender les spécificités du débat en fonction de la situation et des enjeux.

Idéalement une pratique citoyenne à l'école devrait passer par la définition d'un champ de compétences dévolu aux élèves.

Interdépendances (sociales, économiques, environnementales)

Par son caractère très transversal et rassembleur des contenus disciplinaires, le travail de cette thématique devrait être privilégié lors de projets d'établissement ou de temps décloisonnés. Toutefois, la forte contribution du domaine *Sciences humaines et sociales* et de la discipline *Sciences de la nature* pourraient permettre une prise en charge commune des objectifs proposés.

Durant le cycle 3, les deux objectifs sont conçus comme prolongement l'un de l'autre et non comme concomitants. Ainsi, le travail sur FG 36 – *Environnement* se prolonge de celui sur FG 37 – *Complexité et interdépendance*, avec des variations relativement libres dont pourraient être investis les établissements.

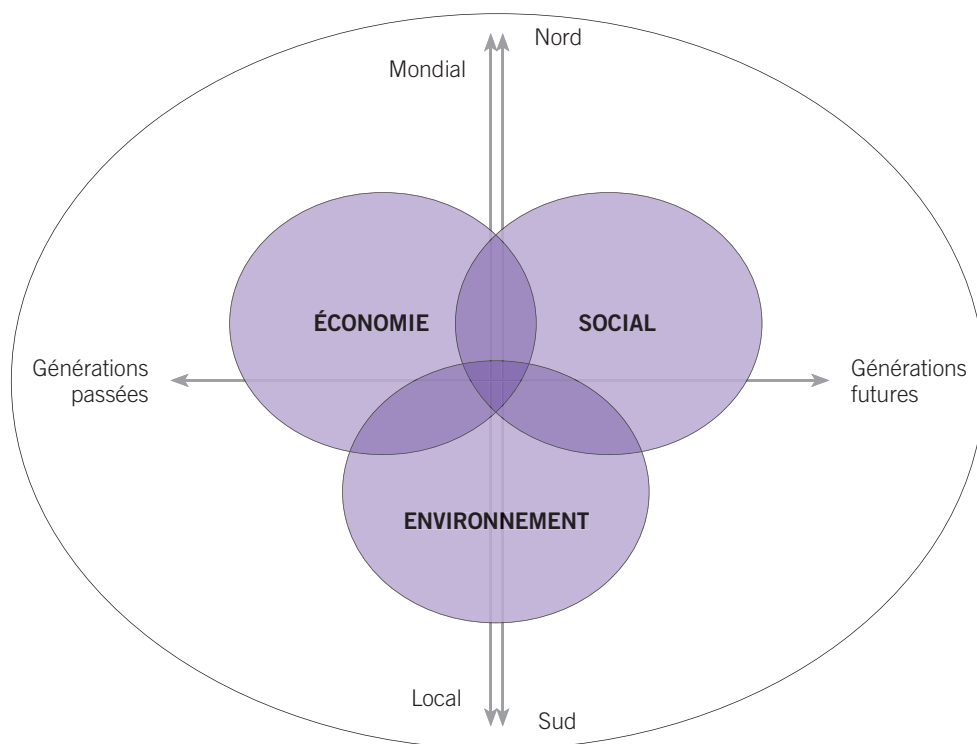
Travailler aux objectifs de cet axe vise à chercher des réponses à des questions que l'humanité entière partage et à dégager des pistes d'action. Pour rechercher ces réponses, il est nécessaire de disposer de certains outils d'analyse et de savoir les utiliser. Les élèves doivent donc pouvoir se familiariser avec ces outils et avec les connaissances nécessaires pour comprendre un phénomène et pour dégager des solutions. C'est d'ailleurs dans ce sens que le développement durable⁷ oriente sa vision et propose d'analyser les situations.

⁶ *Éducation-prévention dans les écoles de la Suisse romande*, CIIP, mars 2003, tout particulièrement les points 2. L'établissement scolaire : lieu privilégié ; 9. Formation des enseignants ; 13. Ressources didactiques et pédagogiques ; 14. Moyens d'action.

⁷ Suite à la *Convention de Rio de 1992*, signée par 182 états, la Suisse a inscrit le développement durable dans la *Constitution fédérale* (art. 2 et art. 73). Depuis, la CDIP ainsi que la CIIP ont inscrit la *Formation pour un développement durable* dans leur programme d'activités et quelques cantons l'ont déjà intégrée dans leur loi scolaire.

Ainsi, le développement durable peut aussi être vu comme une grille d'analyse permettant d'étudier les enjeux mondiaux. Cette grille est composée de cinq dimensions s'inscrivant dans le cadre des droits humains et des bases de la vie :

- Trois domaines interdépendants : économie, social, environnement
- Deux axes : spatial, temporel.



THÈMES PROPOSÉS PAR L'UNESCO

1. Réduction de la pauvreté
2. Égalité entre hommes et femmes
3. Promotion de la santé
4. Préservation et protection de l'environnement
5. Transformation de la vie rurale
6. Droits de l'Homme
7. Compréhension interculturelle et paix
8. Production et consommation durables
9. Diversité culturelle
10. Technologies de l'information et de la communication (TIC)

OBJETS D'ÉTUDES

- Aménagement du territoire (urbain, rural)
- Architecture écologique
- Besoins
- Biens publics mondiaux/ Biens publics locaux
- Biodiversité
- Climat/Réchauffement du climat/Effet de serre
- Commerce mondial
- Consommation / Éco-consommation
- Coopération/Solidarité / Partenariats
- Croissance de la population
- Croissance économique/ Alternatives économiques
- Cycle de vie d'un objet de consommation
- Dette
- Développement humain
- Droits de l'enfant
- Empreinte écologique
- Énergies (énergies grises et énergies renouvelables, efficacité énergétique,...)
- Gestions des risques
- Gouvernance
- Migrations
- Mobilité
- Mondialisation et altermondialisation
- OGM
- Pollution
- Richesse et pauvreté (indicateurs)
- Tourisme